

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 1 (1856)  
**Heft:** 7

**Artikel:** École centrale  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328116>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉCOLE CENTRALE.

L'école suit son cours réglementaire.

Le 3 août sont entrés 10 officiers supérieurs d'état-major général et les commandants, majors et aide-majors des 4 bataillons qui assisteront à l'école d'application. Le colonel Veret qui a obtenu une dispense est remplacé par le colonel Ott.

Le 10 août sont arrivés à Thoune les deux bataillons n° 40 (Valais, commandant Penon) et n° 33 (Lucerne, commandant Widmer). Ces deux bataillons sont casernés en ville à la caserne n° 2, sauf deux compagnies détachées à l'Allmend. Ils forment la première brigade.

Le 10 août sont encore entrés à l'école : 2 capitaines de cavalerie et 4 capitaines de carabiniers.

Le 11, est arrivée la compagnie du génie n° 6 (Tessin, capitaine Fraschiati).

Dès le 9 août, les états-majors ont été répartis comme suit :

### COMMANDANT :

M. le colonel fédéral Denzler (Neuchâtel).

*Adjudants* : Major Kaupert (Vaud); capitaine Jan (Vaud).

### CHEF D'ÉTAT-MAJOR :

M. le colonel fédéral Ott (Zurich).

*Adjudants* : Lieut.-col. fédéral Planta (Grisons); lieut. Kappeler (Argovie).

### ADJUDANT-GÉNÉRAL.

Lieut.-col. fédéral von Escher (Zurich).

*Adjudants* : Major Thurneisen (Bâle); capitaine Lecomte (Vaud).

### I<sup>e</sup> BRIGADE.

Colonel fédéral Letter (Zug); lieut.-col. fédéral Chérix (Vaud).

*Adjudants* : Major Vigier (Soleure); capitaine Jeannot (Neuchâtel).

### II<sup>e</sup> BRIGADE.

Colonel fédéral Schwartz (Argovie); lieut.-col. fédéral Bernasconi (Tessin).

*Adjudants* : Major Imobersteeg (Berne); capitaine Buri (Berne)

### COMMANDANT DU GÉNIE.

Major fédéral Gautier (Genève).

*Adjudants* : Lieut. Mercier (Vaud); lieut. Imhof (Argovie).

### BRIGADE D'ARTILLERIE.

Major fédéral Spengler (Vaud), commandant.

*Adjutant* : Capitaine Girard (Vaud).

### COMMANDANT DU PARC DE RÉSERVE.

Capitaine Cartier (Soleure) assisté de 3 sous-instructeurs d'artillerie.

### BRIGADE DE CAVALERIE.

Major fédéral Landerset (Fribourg) commandant.

*Adjudants* : Capitaine Würstemberg (Berne); capitaine Chamorel (Vaud).

### COMMISSAIRE DES GUERRES.

Major fédéral Liebi (Berne).

*Adjutant* : Capitaine Abys (Grisons).

### COMMANDANT DU POLYGONE.

Lieut.-col. fédéral Borel (Genève).

*Adjutant* : Leemann (Zurich).

Comme médecin de division fonctionne M. le chirurgien d'ambulance de 1<sup>re</sup> classe D<sup>r</sup> Wyss, de Zurich.

Le personnel des instructeurs est actuellement le suivant :

*Etat-major général* : Professeur Lohbauer (tactique, topographie).

*Génie* : Major Gautier (Genève); capitaine Schumacher (Berne).

*Artillerie* : Lieut.-col. Borel (Genève), instructeur-chef; majors Müller (Vaud), Fornaro (St-Gall); lieutenant Leemann (Zurich).

*Cavalerie* : Major Quinlet (Vaud).

*Carabiniers* : Major Wydler (Arau).

*Infanterie* : Lieut.-col. Bachofen (Bâle); commandant Stadler (Zurich).

*Comptabilité* : Major Liebi (Berne).

L'instruction et le service se font en grande partie en français. — Les règlements suivis sont encore les provisoires.

Un accident est arrivé samedi sur l'Allmend. Un artilleur de Meyringen, en descendant trop tôt de son caisson pour desservir la pièce, s'est fracturé une jambe.

Pendant l'école d'application, il sera fait entr'autres trois manœuvres de guerre avec la division dans les environs de Thoun : une dans les environs du défilé de la Kander et de Reuttigen; une aux environs d'Uettigen sur la rive gauche de l'Aar; une aux environs de Kiesen sur la rive droite de l'Aar. Chacune d'elles durera un jour. Pendant six à sept jours, les officiers de l'état-major général et ceux du génie ont été employés à reconnaître le terrain de ces manœuvres et à en faire des levés à la boussole. Un exemplaire de chacun de ces croquis sera lithographié et distribué aux officiers avec une *instruction* (également lithographiée) sur les manœuvres à faire.

Les unités tactiques qui prendront part à ces manœuvres sont :

1 compagnie de sapeurs du génie.

2 batteries de canon de 6.

2 compagnies de cavalerie.

2 compagnies de carabiniers.

4 bataillons d'infanterie.

Samedi 16 août sont entrés à l'école les deux bataillons n° 27 (Bâle-Campagne, commandant Brüderlin) et n° 72 (Soleure, commandant Kiefer) et les deux compagnies de dragons n° 6 (Fribourg, capitaine Guisoland), n° 2 (Berne, capitaine Mösehler). Le 20 août arriveront encore deux compagnies des carabiniers, n° 4 (Berne), et une d'Uri.

L'ordre du jour suivant a été lu aux troupes :

#### ORDRE DU JOUR.

Frères d'armes suisses!

L'école militaire centrale vient d'atteindre son effectif réglementaire par l'entrée au service de deux nouveaux bataillons d'infanterie, de deux compagnies de cavalerie et de deux compagnies de carabiniers; et ainsi commence, par la réunion définitive de toutes les armes, une nouvelle période pour cette école :

Les officiers de l'état-major fédéral, présents à l'école depuis assez longtemps déjà, ainsi que les troupes des armes spéciales et les deux bataillons arrivés les premiers ont tous montré beaucoup de zèle dans les exercices variés de leur service et ont fait preuve, par l'observation de l'ordre et de la discipline, des sentiments patriotiques qui les animent.

Ils saluent avec joie votre arrivée; vous vous joindrez, à coup sûr, avec plaisir à eux pour partager les efforts et les peines attachés, même en temps de paix, au ser-